



PÉTITION NATIONALE

POUR LA REPRISE D' ANCIENNETÉ DES PA ET DES EX ADS

**POUR LA 6ÈME ANNÉE DE BONIFICATION
POUR L'ENSEMBLE DES POLICIERS**

LE COMBAT POUR LA RETRAITE CONTINUE !

Le Conseil Constitutionnel a refusé de prendre en compte le temps effectué par des Policiers Adjoints (ou ex ADS) comme une période de services actifs.

La 6ème année de bonification que nous revendiquons pour les policiers actifs n'a pu être instaurée malgré notre combat acharné

C'était acquis pour les PA (et ex ADS), le Conseil Constitutionnel l'a remis en cause !

Nous avons demandé la 6ème année de bonification, les parlementaires n'ont pas assumé !

**ALLIANCE POLICE NATIONALE EXIGE UNE JUSTE
RECONNAISSANCE À LA HAUTEUR DE VOTRE ENGAGEMENT !**

Alliance Police Nationale saisit le Ministre de l'Intérieur ainsi que celui de la Fonction Publique afin que les policiers contractuels et actifs aient les mêmes droits puisqu'ils encourent les mêmes risques, celui de la létalité !

**En vain, nous nous sommes battus mais jamais nous
nous avouerons vaincus !**

AGIR POUR NE PAS SUBIR